



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 15 du 23 Novembre 2022

#### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 26 & 27 NOVEMBRE 2022

- SERGENT Cyrille (07.70.15.24.71). Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

#### INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiées par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel etc...) sans cela, nous appliquerons règlement intérieur .

#### INFORMATION CHAMPIONNAT U 20

La commission en arbitrage informe les arbitres, que les frais d'arbitrage de la catégorie U 20 gérée par le district de l'Isère sont réglés à parts égales par les 2 clubs le jour de la rencontre.

#### FRAIS D'ARBITRAGE RENCONTRE ORGANISEES PAR LA LIGUE (ADULTES & EUNES)

Nous vous rappelons que les frais d'arbitrage pour toutes les rencontres organisées par la Ligue AURA sont réglés par la ligue et non par le club recevant. Vous devez donc envoyer un R.I.B à la Ligue service « comptabilité » pour votre paiement.

#### RAPPORT D'OBSERVATION (ADULTES & JEUNES)

Nous vous rappelons que depuis plusieurs saisons, tous les rapports d'observations sont envoyés sur votre espace personnel (Portail Officiels) et non sur votre boîte mail.

#### RÉUNION TECHNIQUE (FACULTATIVE) - DERNIERE DATE

- **Le samedi 26 Novembre 2022 au Siège du District (07) de 09h30 à 11h30.**

Cette réunion est ne réunion d'ordre technique et n'est que facultative.

**Tous les arbitres jeunes et adultes y compris les arbitres stagiaires peuvent y assister**

**Attention ! Cette réunion est réservée uniquement aux Arbitres, Observateurs et Tuteurs.**

**TOUTE PRÉSENCE SERA CREDITEE D'UN BONUS DE 3 POINTS SUR VOTRE CLASSEMENT.**

## « INDISPONIBILITES »

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai**.

### **ATTENTION : MERCI DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.**

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, le règlement intérieur sera appliqué.

## « RAPPORT DISCIPLINAIRE »

Nous vous rappelons, que vos rapport doivent être fait **UNIQUEMENT** sur votre « **Portail officiels** ». Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou que soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match par précaution.

Votre rapport doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

## « CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL »

Pour changement de vos coordonnées (adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail), vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage**.

« arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

## AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

### **NOVEMBRE 2022**

- Samedi 26 novembre :

*Formation technique des arbitres adultes et jeunes (matinée) Au Siège du District*

### **DECEMBRE 2022**

- Samedi 17 décembre :

*Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District*

### **JANVIER 2023**

- Samedi 21 janvier :

*Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)*

- Samedi 28 janvier :

*Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

### **FEVRIER 2023**

- Vendredi 10 février :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)*

### **MARS 2023**

- Samedi 4 mars :

*Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)*

- Samedi 18 mars :

*Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)*

## **AVRIL 2023**

- Samedi 8 avril :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)*

- Samedi 29 avril :

*Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)*

## **MAI 2023**

- Vendredi 12 mai :

**Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)**

### **COURRIERS DES ARBITRES**

- **BOUDRAS Thomas** : Courriel nous informant de son absence à sa rencontre du 13/11/2022 pour raison familiale. Lu et noté.
- **AMARA Youssef** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 04/12/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **BARBOSA Laurent** : Courriel nous adressant son justificatif de son absence à sa rencontre du 19/11/2022. lu et noté.
- **SAGE Arthur** : Courriel nous adressant, en copie, son rapport adressé à la Commission des Jeunes, sur les faits d'avant match (arrivée tardive de l'équipe locale) de sa rencontre U 15 Brassage du 20/11/2022. Lu et noté.
- **FAVERJON Marc** : Courriel nous adressant sa démission du corps arbitral suite à sa reconversion comme Cadre Technique d'une équipe en R3. Nous regrettons cette décision et en prenons note. Nous vous remercions pour les services reçus au cours de vos années d'arbitrage.
- **FRAISSE Matéo** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 31/12/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.

### **COURRIERS DES OBSERVATEURS/TUTEURS**

- **RIPERT J-Baptiste** : Courriel nous adressant, en copie, son rapport adressé à la Commission des Jeunes, sur les faits d'avant match (arrivée tardive de l'équipe locale) de la rencontre U 15 Brassage du 20/11/2022. Lu et noté.

### **COURRIERS DES CLUBS**

- **R.C. MALVINOIS MAUVES** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D 5 du 27/11/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **A.S. VERCORS** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D 5 du 04/12/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **A.S.DU DOLON** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe U 15 pour la rencontre du 19/11/2022. Lu et noté.

## INFORMATION AUX CLUBS « ARRETES MUNICIPAUX OU ANNULATION DE RENCONTRE »

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle aux clubs que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal ou que la rencontre n'a pas lieu, de prévenir l'arbitre par téléphone ou de prévenir également par téléphone, la permanence arbitrale du week-end si l'arbitre n'est pas joignable. **Il ne faut surtout pas prévenir l'arbitre par sms ou par un mail.**

Merci d'en prendre note.

## LIVRE « LE FOOTBALL ET SES REGLES » - GUIDE DE L'ARBITRAGE

### INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » et le Guide de l'Arbitrage édition 2022/2023 sont disponibles.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [r.viallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:r.viallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre « le Football et ses règles » est fixé à 28€.

Le montant du Guide de l'Arbitrage est fixé à 10€.

Pour le règlement, 3 possibilités :

- Chèque à établir à l'ordre du DDA de Football,
- Espèces,
- Club d'appartenance à imputer (accord préalable).

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**